

La sociologie face au troisième millénaire

Jean-Guy Lacroix

La sociologie face au troisième millénaire

Numéro 30, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002655ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002655ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lacroix, J.-G. (1998). La sociologie face au troisième millénaire. *Cahiers de recherche sociologique*,(30), 5–10. <https://doi.org/10.7202/1002655ar>

Présentation

La sociologie face au troisième millénaire

Jean-Guy LACROIX

Le XXe Congrès mondial de l'Association internationale de sociologie, qui se tiendra à Montréal du 26 juillet au 1er août 1998, revêt une signification toute particulière, car il sera le dernier à avoir lieu au XXe siècle, clôturant le deuxième millénaire et ouvrant le troisième. C'est le congrès de la transition millénariste, laquelle donne tout son sens à la situation dans laquelle se trouve actuellement la sociologie, c'est-à-dire sa difficulté à saisir, à définir, non pas la forme phénoménale de son objet, la totalité sociale actuelle, mais bien sa forme abstraite, conceptuelle, celle qui se dissimule derrière des apparences relativement faciles à décrire, mais dont le sens d'ensemble échappe pour de multiples raisons, ce qui donne à la sociologie l'allure d'une discipline scientifique en crise, dont l'utilité semble faire l'objet de doutes et dont la légitimité paraît s'être évanouie.

La difficulté réside dans le fait que la sociologie est aujourd'hui confrontée à un ensemble de processus contradictoires dont l'articulation ne se laisse pas d'emblée saisir.

La société contemporaine actuelle se caractérise en effet, d'un côté, par des progrès importants, par un état accumulé de la richesse jamais encore atteint dans l'histoire de l'humanité, par des percées scientifiques et technologiques vertigineuses, par une activité culturelle et artistique plus intense que jamais, par une espérance de vie qui ne cesse de s'allonger, par une possibilité d'individuation qui s'accroît chaque jour un peu plus, etc.

En revanche, de l'autre côté, la pauvreté sévit tout autant sinon plus qu'avant, le nombre de personnes qui vivent dans l'isolement devient catastrophique, la criminalité et la déviance prennent une ampleur telle que la cohésion sociale en est fortement affectée, les jeunes perdent massivement tout espoir devant le chômage auquel on les condamne et devant le peu de perspectives d'avenir qu'on leur ouvre dans les faits, l'illicite sous toutes ses formes devient un mode normal de vie, la

corruption politique est érigée en système, le trafic des drogues dures est devenu une industrie à laquelle même la CIA n'hésite pas à faire appel pour certaines de ses opérations, des enfants se mettent à assassiner leurs semblables, l'abandon scolaire devient un fléau, la discrimination sexuelle et raciale a toujours cours malgré les progrès réalisés à ce chapitre, on continue à réduire à l'esclavage des millions d'enfants dans le monde, etc.

Bref, se dessine une crise profonde du social, une crise qui concerne toutes les sociétés, qu'elles soient développées, du centre, industriellement avancées ou en développement, de la périphérie, pauvres. C'est une crise de dimension planétaire qui remet en question le fondement de la civilisation industrialo-capitaliste et la modernité qui l'a hébergée.

Ainsi, la sociologie est confrontée à une transition aussi fondamentale que le fut la transition vers la modernité. Il s'agit donc d'un contexte de rupture, de profondes transformations où un ensemble de processus arrivent simultanément à maturité, d'où la difficulté à qualifier adéquatement ce qui résulte de cette synchronie, ce qui s'est préparé, les conditions actuelles de possibilité. Pourtant, malgré cette difficulté et les résultats peu satisfaisants des tentatives faites à cet égard, il n'en demeure pas moins que la réflexivité de la sociologie qui a accompagné la naissance et le développement de la modernité constitue, dans l'actuelle transition, un apport fondamental.

Il est important ici de bien comprendre toute la portée de la contribution de la réflexivité à la modernité. Celle-ci a particulièrement été marquée par le discours de rationalisation des sciences modernes, surtout celui des sciences sociales, ce qu'on a tendance à oublier ou dont on ne convient pas très souvent, principalement de deux de ses disciplines, la sociologie et la science économique.

Cette prégnance du réflexif, son rôle dans le développement de l'emprise des humains sur leur environnement naturel, social et humain, exige une précision. Le réflexif se compose d'une partie objectivante par laquelle on reconnaît et construit des objets à partir de règles et instruments propres à la discipline (les concepts qui lui sont propres), ce que Pierre Bourdieu a appelé l'objectivation¹. Il comprend aussi, par ailleurs, l'énonciation de considérations sur ce qui peut être fait (la dimension économique, qui discute du rapport entre les fins et les moyens, entre les ressources et la rareté des ressources par rapport aux fins), sur ce qui doit être fait (la dimension politique, qui porte sur la façon dont la décision de faire est prise et sur sa légitimité, la violence légitime), sur le sens de ce qui a été fait, de ce qui peut se faire et de ce

¹ P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

qui doit se faire (la dimension culturelle de l'action, celle qui établit et transmet le sens). De ce point de vue, le discours de rationalisation se donne comme objet l'activité de subjectivation, ce qui, à travers même le rationnel objectivant, le place en lien avec la normativité, avec la décision de faire comme composante objective de l'objet qu'est la totalité sociale. L'aspect normatif du discours des sciences sociales est donc constitutif de son objet et consubstantiel à son aspect objectivant. On peut ajouter que cette dimension de son discours devient d'autant plus importante que le réseau de déterminations de l'action sociale s'ouvre et que la possibilité, qui est aussi obligation, de choisir une direction, une orientation, va croissante.

Une lecture attentive de la production sociologique montre d'ailleurs que cette normativité a été présente tout au long de son accompagnement de la modernité, quoique de façon fort variable. Il serait trop long ici d'en faire l'analyse et la critique. Notons cependant que, dès le moment où elle s'institutionnalise, la sociologie semble entretenir un contact distant, si ce n'est de plus en plus distant, avec le sujet auteur de l'histoire. C'est pour cette raison que la production de ce numéro des *Cahiers de recherche sociologique* a été organisée autour du questionnement sur la capacité normative actuelle de la sociologie. On y trouvera donc des articles portant sur le contexte social général, sur l'institutionnalisation de la discipline au Québec et sur de grandes problématiques transversales qui à la fois la défient, marquent le contexte dans lequel elle se fait et agit et interrogent sa dimension de normativité.

La contribution de Guy Rocher, intitulée «L'institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone: entre le passé et l'avenir», s'intéresse aux rapports entre la sociologie, les sociologues et les institutions d'enseignement supérieur, ainsi qu'aux rapports de la discipline avec d'autres instances du pouvoir. L'auteur souligne qu'au Québec la sociologie apparaît d'abord en dehors de toute institution, notamment avec l'œuvre de Léon Gérin, pour ensuite s'institutionnaliser, dans un premier temps à l'Université McGill. Dans les universités francophones, ce seront d'abord des membres du clergé qui entreprendront l'enseignement des sciences sociales et de la sociologie. L'article se termine en précisant qu'avec la Révolution tranquille elle connaît une période de prestige à laquelle succédera une période de crise qui nous invite aujourd'hui à réfléchir sur les défis qu'elle a à relever.

Pour sa part, Hubert Guindon se lance dans un essai et une chronique de l'évolution sociale du Québec, de 1945 à 1965, qu'il complète par un survol des transformations politiques qui suivirent, entre 1965 et 1995, année du dernier référendum sur la souveraineté du

Québec. L'objectif de Guindon, qui s'adresse aux plus jeunes et à ceux qui ne connaîtraient pas l'histoire du Québec, est de rappeler et d'expliquer comment il se fait que cette histoire a deux versions, une qui parle la langue de Molière, l'autre celle de Shakespeare. L'intérêt de la réflexion de l'auteur est qu'il montre comment cette double histoire s'appuie sur des légendes qu'il évoque et commente. Il poursuit en décrivant le passage de la tradition à la modernité: premièrement, en insistant sur la critique de la tradition, qui eut lieu de 1945 à 1960; deuxièmement, en décrivant les péripéties de la Révolution tranquille et ses conséquences modernisatrices. L'auteur termine avec des commentaires plus personnels et souligne la ténacité des légendes fondant les deux éternelles interprétations et légitimations qui déchirent tant le Québec que le Canada et qui condamnent à deux solitudes.

Jean-Guy Lacroix, de son côté, se donne l'objectif de tracer un portrait du contexte social de l'actuelle transition, de ce qui émerge et de ce qui défie la sociologie. Son but est de montrer qu'il y a passage de la modernité à non pas la postmodernité, mais à une autre forme sociohistorique de rapports sociaux, la «conscientivité». Il procède en cinq temps. Après s'être penché sur l'évolution de la dialectique entre l'objectivation et la subjectivation, l'auteur aborde la problématique de la continuité capitaliste, de ses discontinuités, c'est-à-dire ses phases longues d'expansion, et de la possibilité d'un passage à un nouveau mode de régulation, la régulation discutée-programmée, qui faciliterait le passage à la conscientivité. Dans les quatrième et cinquième sections de son texte, il est question de la transformation des rapports identitaires, de la forme de la solidarité et du système des valeurs. Il termine avec certaines remarques sur la conscientivité.

Ces trois contributions constituent la première partie de ce numéro spécial. Elles définissent en quelque sorte la trame de fond sur laquelle prennent relief de grandes questions qui mettent aujourd'hui la sociologie au défi de l'explication et qui sont l'objet de la deuxième partie.

Micheline Milot fait porter son regard sur la montée en force des intégrismes religieux et sur l'essor des nouveaux mouvements religieux. Son analyse prend également en compte les multiples demandes qui, dans les sociétés contemporaines, forcent un renouvellement de la représentation quant à la sécularisation du monde moderne. Elle précise que ces phénomènes ne peuvent être interprétés comme un retour au passé ni comme un refus de la modernité; ils seraient plutôt des productions religieuses de la modernité, dit l'auteure qui émet même l'hypothèse qu'ils contribueraient à étendre son champ d'action.

Dans «Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle», Francine Descarries soutient la thèse, énoncée dans le sous-titre de son article, que le projet de libération et de solidarité des féministes a toujours un sens. Après avoir rappelé les trois grands courants de pensée qui se sont développés au sein du mouvement des femmes et à sa marge, Descarries s'interroge sur la capacité de la pensée féministe à encore contribuer au renouvellement des savoirs, à proposer un projet social inédit et à imaginer un nouveau contrat entre les sexes, bref, sur la capacité des études féministes à se maintenir au rang de champ disciplinaire auquel, par leur démarche critique et théorique et leur problématique du changement, elles ont accédé en inscrivant les rapports sociaux de sexe au cœur de leurs élaborations conceptuelles et comme un enjeu stratégique de la reproduction de la totalité sociale.

Micheline Labelle et Daniel Salée s'intéressent de leur côté à la multiplication et à la politisation des identités, qui, disent-ils, heurtent, de front les certitudes universalistes et rationalistes de la société et de l'État modernes. Ils dressent un bilan de la littérature ayant abordé la question pour ensuite réfléchir à la manière dont cette littérature interpelle l'imagination sociologique. Les auteurs s'inscrivent en faux contre le type d'approche qui réduit la question identitaire à une pathologie psychopolitique ou à une difficulté d'ingénierie sociale pour laquelle existerait des solutions d'ordre moral ou éthique. Ils précisent quels sont les éléments qui devraient fonder la réflexivité sociologique sur cet objet.

Termine cette seconde partie la contribution de J.-Yvon Thériault qui porte sur le rapport sujet-démocratie. Plus exactement, l'auteur se donne l'objectif de dégager la complexité du rapport que la sociologie entretient avec la démocratie. Selon Thériault, une telle lecture montre que la sociologie révèle la double nature du sujet moderne, à la fois sujet autonome et sujet social. Il soutient la thèse que c'est en assumant pleinement cette tension produite par la double nature du sujet moderne que la sociologie réussira à être la discipline par excellence des sociétés contemporaines, qui devraient aussi être des sociétés à démocratie radicale.

La troisième partie de ce numéro sur la capacité normative de la sociologie est constituée par la transcription du débat que le département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal a tenu le 26 février dernier sur la thématique de la capacité normative de la sociologie d'aujourd'hui et de demain. Nous ne résumerons pas ici ce débat très riche, organisé dans l'intention d'en faire une conclusion au présent numéro. Bien qu'un débat soit, par la forme verbale qui le caractérise, peu satisfaisant sur le plan de la rationalisation disciplinaire, il s'avère que certaines des idées qui y furent émises et discutées sont

très intéressantes. Cependant, loin de clore la question de la capacité de normativité de la sociologie, ce débat l'aurait plutôt ouverte.

Finalement, nous avons pensé qu'il serait pertinent, compte tenu que le Congrès mondial attirera dans notre ville des sociologues du monde entier, que le département se présente. On trouvera donc, à la fin du numéro, certaines précisions qui permettront de mieux le connaître.

Jean-Guy LACROIX
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal